

3^e BUDGET PARTICIPATIF

du Conseil départemental
de la Dordogne

doté de
1 million d'euros

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

DÉPOSEZ VOS IDÉES
jusqu'au 31 mai 2022
sur budgetparticipatif.dordogne.fr

Pour permettre aux Périgourdin.e.s de proposer et de choisir directement les projets pour la Dordogne de demain, le Conseil départemental renouvelle son budget participatif doté de un million d'euros, dont 100 000 euros consacrés à des projets portés par des jeunes.

Dès maintenant, et jusqu'au 31 mai 2022, vous pouvez proposer, comme le font les conseillers départementaux, un projet qui vous semble utile et d'intérêt général.

Et vous, que feriez-vous ?

www.budgetparticipatif.dordogne.fr



@cddordogne



Scannez-moi !

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr